

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2026

Contact presse :
dstephan@choletagglomeration.fr

Cholet

SOMMAIRE

1. Les chiffres clés de la rentrée p.4

2. Cholet, territoire de réussite éducative p.4

3. Restauration scolaire : la fabrique des saveurs au service du bien manger p.5

4. Anim'sports scolaires : plus de 2 500 élèves initiés chaque année à la pratique sportive p.6

5. Le périscolaire, un temps d'éveil et d'accompagnement au quotidien p.6

6. Des écoles entretenues, modernisées et sécurisées p.6

7. Des investissements qui se poursuivent en 2026-2027 p.7

8. Renaturation des cours : l'école du bien-être p.7

9. Une politique éducative qui concerne toutes les écoles p.8

10. Cholet animation enfance : des loisirs éducatifs pour grandir, découvrir et s'épanouir p.8

Chiffres à retenir p.9



Isabelle LEROY
Maire de Cholet
Vice-Présidente de
Cholet Agglomération
Vice-Présidente de la
Région Pays de la Loire

Cholet investit dans l'avenir de ses enfants

À Cholet, l'éducation demeure une priorité municipale majeure. C'est l'ambition portée par la Ville de Cholet à travers l'ensemble de ses politiques éducatives. Écoles, restauration scolaire, accueils périscolaires et de loisirs, activités sportives, sensibilisation à l'environnement ou encore actions en faveur de la santé et du bien-être : la collectivité agit au quotidien pour accompagner les enfants et les familles à chaque étape de leur parcours.

Dans un contexte national marqué par une baisse continue des effectifs scolaires, la Ville poursuit son engagement aux côtés des familles, des équipes éducatives et de l'ensemble de la communauté scolaire pour offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage, d'épanouissement et de réussite.

Cette rentrée 2026 illustre cette ambition à travers trois priorités fortes :

- accompagner chaque enfant vers la réussite ;
- améliorer le cadre de vie et les conditions d'apprentissage ;
- préparer l'école de demain par des investissements durables.

L'objectif est clair : offrir à chaque enfant les conditions nécessaires pour apprendre, s'épanouir et réussir.

1. Les chiffres clés de la rentrée

La rentrée 2026 s'inscrit dans un contexte démographique inédit. Selon les projections du ministère de l'Éducation nationale, les effectifs du premier degré (maternelles et élémentaires) reculent de 125 400 élèves au niveau national, soit une baisse de 2 % en un an. Cette diminution est directement liée à la baisse continue de la natalité observée depuis plusieurs années.

Six ouvertures de classes pour une meilleure qualité d'accueil

À Cholet, les écoles publiques accueillent cette année 3 116 élèves, dont 1 173 en maternelle et 1 943 en élémentaire. La légère baisse des effectifs scolaires observée à l'échelle nationale se traduit à Cholet par une diminution prévisionnelle de 64 élèves. Dans ce contexte, deux ajustements de carte scolaire interviennent à la rentrée : 1 fermeture à l'école maternelle la Bruyère et 1 fermeture à l'école élémentaire Brontë liée à l'évolution des classes dédoublées. Ils sont largement compensés par 6 ouvertures de classes et la création de 2 dispositifs d'accueil des enfants de moins de 3 ans, permettant ainsi d'améliorer les conditions d'apprentissage et l'accompagnement des élèves.

6 ouvertures de classes

- 2 dispositifs d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans
- 4 ouvertures de classes dans le cadre du dispositif national "écoles orphelines"

2. Cholet, territoire de réussite éducative

Les écoles orphelines : Cholet reconnue au niveau national

La Ville de Cholet a été retenue par le ministère de l'Education nationale dans le cadre du dispositif national « Écoles orphelines ». Cholet est la seule commune du Maine-et-Loire à bénéficier de ce dispositif en 2026. Cette décision souligne une attention particulière de l'État portée aux réalités éducatives et sociales de certains quartiers choletais. Elle traduit une volonté claire de réduction des inégalités scolaires.

Ce dispositif concerne les groupes scolaires Louis Buffon et Jules Verne. Ces établissements, anciennement situés en éducation prioritaire, présentent encore aujourd'hui des enjeux éducatifs et sociaux importants. Grâce à cette reconnaissance, 4 nouvelles classes sont ouvertes. 2 à Louis Buffon et 2 à Jules Verne, une en maternelle et une en élémentaire.

Des effectifs allégés pour mieux apprendre

L'ouverture de nouvelles classes à Louis-Buffon et Jules-Verne permettra :

- de réduire le nombre d'élèves par classe (17 à 18 élèves);
- de renforcer le suivi individualisé ;
- de favoriser un meilleur climat scolaire ;
- d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Pour assurer la rentrée des élèves dans de bonnes conditions, des travaux de création de classes supplémentaires ont été réalisés. Des travaux pérennes seront engagés dès le printemps.

Des dispositifs d'accueil pour les enfants de moins 3 ans : réussir l'entrée à l'école

Une autre nouveauté de cette rentrée est la mise en place de deux dispositifs destinés aux enfants de moins de 3 ans au sein des écoles Louis Buffon et Jules Verne. Ce sont des classes passerelles entre la petite enfance et la maternelle ayant pour objectif de préparer les enfants de 2 ans à l'entrée en petite section.

Ces dispositifs reposent sur un travail collectif de plusieurs partenaires réunissant :

- la directrice de l'école et l'enseignante,
- le référent petite enfance,
- les centres sociaux,
- le Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- le Programme de Réussite Educative (PRE).

Les familles sont orientées selon différents critères :

- éloignement des structures d'accueil,
- besoin d'accompagnement à la parentalité,
- familles monoparentales,
- isolement,
- situation linguistique spécifique.

Chaque dispositif accueille au maximum 18 enfants et bénéficie de la présence d'une enseignante et d'une ATSEM. Pour cette rentrée, 14 enfants sont accueillis à Louis Buffon et 12 à Jules Verne.

Cette décision confirme que les conditions d'apprentissage, l'équité et la réussite des enfants sont une priorité forte pour la Ville de Cholet. À travers ce dispositif, Cholet montre qu'elle agit avec responsabilité, exigence et ambition pour ses enfants.



Le parcours "Mon école Mon menu" sera reconduit avec une évolution d'atelier nutritionnel "Préparer un petit déjeuner équilibré" au sein de la Fabrique des Saveurs et en complément de la visite de la cuisine.

3. Restauration scolaire : la fabrique des saveurs au service du bien manger

Mise en service en avril 2025, la Fabrique des Saveurs incarne les ambitions de la Ville de Cholet en matière d'alimentation durable. Cette nouvelle cuisine centrale, capable de produire jusqu'à 4 000 repas par jour, privilégie les produits frais, supprime les emballages plastiques à usage unique et intègre des espaces pédagogiques pour sensibiliser les enfants au goût, à l'équilibre alimentaire et à la lutte contre le gaspillage. Un équipement innovant au service de la santé, de l'éducation et de la transition écologique.

- **un équipement au service des enfants :** plus de 60 % des repas produits sont destinés aux scolaires.
- **une alimentation de qualité :** produits frais travaillés sur place grâce à la légumerie.
- **un engagement pour la santé publique :** alimentation équilibrée et respect des exigences nutritionnelles.
- **une démarche environnementale exemplaire :**
  - suppression des barquettes plastiques ;
  - utilisation de bacs inox réemployables ;
  - respect des lois Egalim et AGEC ;
  - panneaux photovoltaïques et performance énergétique.
- **une dimension éducative innovante :**
  - cuisine pédagogique ;
  - jardinières pédagogiques ;
  - sensibilisation au goût et au bien manger ;
  - découverte de l'origine des aliments.
- **la lutte contre le gaspillage alimentaire** comme objectif éducatif.
- **un investissement d'avenir :** 9,38 M€ d'investissement dont plus de 1,25 M€ de subventions.
- **un équipement structurant pour le territoire,** au service des enfants, des familles et des aînés.

4. Anim'sports scolaires : plus de 2 500 élèves initiés chaque année à la pratique sportive



Dans le cadre du programme Anim'sports, les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) interviennent auprès de l'ensemble des classes de CP à CM2 des écoles publiques et privées de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet. Chaque année, près de 2 500 élèves répartis dans 141 classes de 23 écoles bénéficient de cycles d'enseignement d'Activités Physiques, Sportives et d'Expression (APSE), construits à partir de projets pédagogiques co-signés par les directeurs d'école et les éducateurs sportifs de la collectivité.

Les interventions se déroulent principalement dans les équipements sportifs municipaux et permettent aux enfants de découvrir plus de 35 disciplines différentes. Aux côtés des activités traditionnelles comme les sports collectifs ou les sports de raquettes, les jeunes Choletais peuvent également s'initier à des pratiques plus originales telles que l'escrime, la boxe éducative, l'escalade, le parkour ou encore les sports innovants. Ces séances, encadrées par les mêmes éducateurs que ceux intervenant dans les dispositifs Anim'sports Vacances et Anim'sports Éveil, contribuent à développer les capacités motrices, la confiance en soi, l'esprit d'équipe et les bonnes habitudes de santé dès le plus jeune âge.

- **2 500 élèves concernés chaque année**
- **141 classes accompagnées**
- **23 écoles publiques et privées**
- **Plus de 35 activités sportives proposées**
- **Des éducateurs sportifs territoriaux qualifiés**
- **Une même ambition : faire de l'activité physique un facteur de santé, de plaisir et de bien-être**

5. Le périscolaire, un temps d'éveil et d'accompagnement au quotidien

Avant et après la classe, ainsi que sur le temps de la pause méridienne, la Ville de Cholet propose aux élèves des écoles publiques un accueil périscolaire de qualité. Chaque soir, près de 400 enfants sont accueillis dans un environnement sécurisé et bienveillant par des animateurs diplômés et, pour les plus jeunes, par les ATSEM sur le temps du midi. Chaque structure développe un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants et aux spécificités de l'école, favorisant l'autonomie, la découverte et le vivre-ensemble. Activités créatives, jardinage, jeux collectifs, lecture, jeux de société, ateliers autour de la nutrition ou encore temps d'échange avec les familles rythment ces moments éducatifs complémentaires à l'enseignement.

Afin de garantir un accompagnement toujours plus adapté, les équipes bénéficient régulièrement de formations sur des thématiques essentielles telles que la lutte contre le harcèlement scolaire, l'inclusion, l'accueil des enfants à besoins particuliers, la gestion des conflits ou encore le développement relationnel et affectif de l'enfant.

6. Des écoles entretenues, modernisées et sécurisées

Plus de 1,8 million d'euros de travaux réalisés dans les écoles

Entre septembre 2025 et août 2026, la Ville a poursuivi un important programme d'investissements dans ses écoles publiques.

Sécurité

• Installation du système d'alerte Plan Particulier de Mise en Sûreté MyKeeper sur l'ensemble des sites scolaires

Travaux majeurs réalisés

Groupe scolaire Brontë

• Création de deux salles de classe et d'un nouveau préau

• Déconstruction de l'ancien modulaire

Marie-Curie

• Réfection de toiture et traitement de charpente

• Remplacement de chaudière

Louis-Buffon

• Réfection de classes maternelles

Paradis

• Reconstruction du préau maternelle

• Réfection de chaufferie

Saint-Exupéry

• Réfection des toitures

• Rénovation des préaux

En complément, 170 000 € ont été investis dans le renouvellement du mobilier scolaire (bureaux des enseignants, meubles de rangement, équipements des classes maternelles, mobilier périscolaire).

7. Des investissements qui se poursuivent en 2026-2027

La Ville poursuit ses investissements pour améliorer les bâtiments scolaires et répondre aux besoins futurs.

Parmi les projets prévus :

• panneaux photovoltaïques à Brontë ;

• nouveaux réaménagements de classes à Jules-Verne et Louis-Buffon ;

• rénovation des restaurants scolaires ;

• amélioration énergétique à Paradis ;

• travaux de toiture aux Richardières ;

• études de réhabilitation des groupes scolaires Chambord et La Chevalerie.

8. Renaturation des cours : l'école du bien-être



Le groupe scolaire Louis-Buffon a été le premier à bénéficier en 2024 du programme de renaturation des cours d'école.

Jules Verne : une cour plus verte, plus fraîche, plus inclusive

Après Louis-Buffon et Brontë, le groupe scolaire Jules-Verne bénéficie d'un important projet de renaturation de ses cours.

L'opération s'inscrit dans un programme municipal plus large visant à transformer progressivement les 35 cours des 16 écoles publiques de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet.

Les objectifs

• améliorer le bien-être des enfants ;

• lutter contre les effets du changement climatique ;

• développer la biodiversité ;

• favoriser la mixité des usages ;

• rendre les cours plus inclusives et plus accessibles.

À Jules Verne

Les travaux concernent :

• la désimperméabilisation de 1 785 m² de cours ;

• la plantation de 17 arbres ;

• de nouveaux espaces de jeux ;

• des zones sportives ;

• des espaces calmes et ombragés ;

• des potagers et espaces de découverte de la nature.

Budget engagé : **470 000 € TTC.**

9. Une politique éducative qui concerne toutes les écoles

La Ville accompagne l'ensemble des établissements scolaires du territoire, publics comme privés, dans leurs projets et leur fonctionnement quotidien :

- entretien du patrimoine scolaire ;
- sécurité des élèves ;
- transition écologique ;
- inclusion et accompagnement des enfants à besoins particuliers ;
- soutien aux projets éducatifs.

10. Cholet animation enfance : des loisirs éducatifs pour grandir, découvrir et s'épanouir


CAE 2026©Mitschké Matthieu

Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, le service Cholet Animation Enfance (CAE) accueille les enfants de 2 ans et demi à 12 ans au sein de six accueils de loisirs de proximité et de deux structures de pleine nature. Cette rentrée 2026 s'appuie sur des équipes stables et qualifiées, fruit d'un travail engagé depuis plusieurs années pour professionnaliser les métiers de l'animation et renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux familles. Près de 500 enfants sont ainsi accueillis chaque mercredi dans un cadre sécurisé et stimulant, où les activités culturelles, sportives, environnementales et de découverte contribuent à leur épanouissement. Guidé par les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), le CAE place au cœur de son action la sécurité, l'autonomie, le vivre-ensemble et l'ouverture sur les richesses du territoire choletais.

LA MAISON DE LA NATURE, UNE CLASSE GRANDEUR NATURE

Véritable outil pédagogique du CAE, la Maison de la Nature accueille tout au long de l'année des groupes d'enfants issus des écoles, de la petite enfance, des accueils de loisirs et des établissements spécialisés. Ouverte près de 110 jours par an, elle propose des animations autour de la ferme pédagogique, de la forêt, de l'étang, du jardin et de la ruche pédagogiques. Les enfants y découvrent la biodiversité locale et développent une meilleure compréhension de leur environnement à travers des expériences concrètes et immersives.

La programmation des "Samedis Famille Nature" reprendra le 27 septembre 2026 avec dix rendez-vous destinés à favoriser la découverte de la nature en famille. Plusieurs projets d'amélioration sont également engagés sur le site, avec la création d'un circuit forestier ludique, l'aménagement d'un espace sensoriel pour les plus jeunes et la rénovation de la lapinière. Autant d'initiatives qui renforcent l'ambition éducative de la Ville de Cholet en matière de sensibilisation à l'environnement.

CHIFFRES À RETENIR

RENTRÉE 2026

Près de
5 000
élèves
dans les écoles primaires
publiques et privées

---

4 nouvelles classes
"Écoles orphelines"

2 dispositifs d'accueil
des – de 3 ans pour
préparer l'entrée à l'école

Plus de
1,9 M€
de travaux
réalisés ou
engagés

---

470 000 €
investis pour
la renaturation de
Jules-Verne

365 000 €
pour la sécurité

Contact presse :
dstephan@choletagglomeration.fr

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2026

Contact presse : dstephan@choletagglomeration.fr

